



profession sport & loisirs

Groupement Employeurs 27

	Régime de traitement des salaires	CDD	CDI	CDI
Adhésion annuelle 40 €	Base forfaitaire	1,50 ou 1,60 si CDD < 1 mois	1.50	1.50
	Au réel	1.70 ou 1.80 si CDD < 1 mois	1.60	1.60

TARIF = Salaire Brut × Coefficient de facturation selon contrat (et Congés payés + prime de précarité selon contrat)